

Les difficultés de gestion d'un littoral de survie à Haïti L'exemple du golfe de la Gonave

Survival Coastline Management Difficulties in Haiti: The Example of Haiti

Michel Desse

Volume 47, Number 130, avril 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/007969ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/007969ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Desse, M. (2003). Les difficultés de gestion d'un littoral de survie à Haïti : l'exemple du golfe de la Gonave. *Cahiers de géographie du Québec*, 47(130), 63–83. <https://doi.org/10.7202/007969ar>

Article abstract

The coastlines of Haiti are host to numerous activities: fishing, coastal trade, harvesting of mangrove forests. The economic downturn has also driven the island's mainland population to the coastlines as they try to capitalize on their potential. The situation has created instability within the fragile ecosystems and among the traditional coastal populations. General individual hardship and a lack of government resources limit any chance of effective management. The coasts of the Gonave gulf are overshadowed by Port-au-Prince, which generates the largest amount of activity and the most conflicts over use. The Arcadin coast is awaiting a return to tourism and the western part of the South Canal is resigned to decay and isolation.

Les difficultés de gestion d'un littoral de survie à Haïti

L'exemple du golfe de la Gonave

Michel Desse

Maître de Conférences à l'Université des Antilles et de la Guyane

Géode Caraïbe

michel.desse@mshs.univ-poitiers.fr

Résumé

Les littoraux haïtiens abritent de nombreuses activités : la pêche, le cabotage, l'exploitation des mangroves. La crise économique conduit aussi des populations issues de l'intérieur de l'île à accaparer le littoral et ses potentialités. Tout ceci entraîne des déséquilibres au sein des écosystèmes sensibles comme auprès des populations traditionnellement littorales. La misère généralisée des individus et la pauvreté de l'État limitent les possibilités de gestion efficace. Les côtes du golfe de la Gonave sont dominées par Port-au-Prince, qui génère le plus de flux et de conflits d'usage. La côte des Arcadins est en attente de la reprise du tourisme et, enfin, l'ouest du Canal du Sud s'enferme dans le déclin et l'isolement.

Mots clés : littoraux haïtiens, canal du Sud, canal Saint-Marc, golfe de la Gonave, mangroves, coraux, activités littorales, conflits d'utilisation, gestion intégrée des littoraux.

Abstract

Survival Coastline Management Difficulties in Haiti: The Example of Haiti

The coastlines of Haiti are host to numerous activities: fishing, coastal trade, harvesting of mangrove forests. The economic downturn has also driven the island's mainland population to the coastlines as they try to capitalize on their potential. The situation has created instability within the fragile ecosystems and among the traditional coastal populations. General individual hardship and a lack of government resources limit any chance of effective management. The coasts of the Gonave gulf are overshadowed by Port-au-Prince, which generates the largest amount of activity and the most conflicts over use. The Arcadin coast is awaiting a return to tourism and the western part of the South Canal is resigned to decay and isolation.

Key Words: Haitian coast, South Canal, Saint-Marc Canal, Gulf of Gonave, mangrove, corals, coastal activities, conflicts over use.

INTRODUCTION

Depuis 250 ans, la mise en valeur d'Haïti a engendré une dégradation générale de l'environnement. Cette dynamique régressive est renforcée par l'extrême pauvreté des habitants. La couverture forestière recule, les sols s'érodent, les microclimats se transforment, de sorte qu'aujourd'hui la reconstitution des éléments primordiaux (l'eau, l'air et le sol) paraît difficile à atteindre. Dans ces conditions, les littoraux haïtiens sont les réceptacles du désastre écologique qui touche l'île. Ces zones côtières donnent l'image extrême de la dérégulation d'une société qui, bien que pauvre, engendre néanmoins des pollutions importantes et visibles (turbidité, eaux grasses, déchets en plastique...). À Port-au-Prince comme à proximité des différentes agglomérations comme Cap Haïtien, Jacmel, Léogâne, Miragoâne, on note les mêmes indices d'atteintes écologiques.

Loin des centres urbains, les eaux littorales retrouvent leur clarté, mais la dégradation des milieux n'y est pas moins sensible : mangroves surexploitées, gisements de coquilles de lambis d'âge juvénile, disparition de la ressource halieutique. Les populations traditionnelles du littoral subissent elles aussi l'acculturation et les pressions engendrées par les nouveaux habitants et utilisateurs du littoral. Depuis une vingtaine d'années, les processus de littoralisation s'intensifient le long des côtes, qui apparaissent comme un espace de survie pour les paysans haïtiens qui quittent les campagnes surpeuplées et surexploitées. Ces dynamiques spatiales touchent particulièrement le golfe de la Gonave, qui comprend la baie de Port-au-Prince, la côte des Arcadins jusqu'à Arcahaie et le canal du Sud jusqu'à Barradères.

Par sa situation géographique, le golfe de la Gonave occupe une position importante dans l'organisation de l'espace haïtien. Port-au-Prince constitue l'élément le plus attractif de ces espaces littoraux qui ont un rôle à jouer dans le futur développement économique, industriel, touristique et urbain. Dès lors, de quelle manière s'organisent les activités littorales, quels sont les facteurs et les dynamiques de la littoralisation? Quels sont les nouveaux enjeux spatiaux?

La présente étude s'attachera ainsi à décrire ces processus d'appropriation de la zone côtière dans la partie orientale du golfe de la Gonave. La notion de zone côtière utilisée par l'UNESCO semble bien s'appliquer au cas haïtien et au golfe de la Gonave en particulier, puisqu'elle englobe les eaux côtières, mais aussi les rivages, les plaines littorales, les bassins versants directs et les zones agglomérées du littoral. Ces espaces interagissent et expliquent la complexité de la gestion intégrée du littoral.

Après la description de la diversité des pratiques et des usages du littoral, nous traiterons des conflits d'usage et des effets sur les écosystèmes littoraux et les populations qu'ils soutiennent. Enfin, nous analyserons la dissymétrie fonctionnelle des zones côtières du golfe de la Gonave, qui nécessitent la rapide mise en place d'outils de gestion.

LE FRONT PIONNIER LITTORAL

Les littoraux soutiennent ainsi un grand nombre d'activités; les unes sont liées à la mer (pêche, cabotage), les autres reposent sur l'exploitation de la bordure terrestre (extraction de matériaux, exploitation des mangroves et agriculture, tourisme).

UN CONTEXTE DE CRISE GÉNÉRALISÉE

Avec un IDH (indicateur de développement humain) de 0,43, Haïti est le pays le plus pauvre de la Caraïbe. Une grande partie de la population vit avec moins de 200 \$US par an. Les taux d'accroissement démographique sont élevés et entraînent une rapide augmentation de la population (5,1 millions d'Haïtiens en 1981 et 8 millions estimés en 2002). Si près de 70 % de la population vit à la campagne, l'agriculture demeure peu productive pour différentes raisons. Les campagnes sont des mondes pleins où les densités, souvent supérieures à 200 habitants au km², excèdent largement les potentialités agronomiques. La recherche de terres nouvelles est donc nécessaire et conduit à une vaste déforestation qui engendre à son tour une très forte érosion et la disparition de la terre arable. Ce cycle déforestation-érosion nécessite de chercher de nouvelles terres à exploiter. Dans ces conditions, les petits paysans se déplacent sans investir à cause de leurs faibles revenus et de l'absence de certitudes juridiques quant aux terres occupées.

La pauvreté des masses rurales ne peut guère s'appuyer sur l'État, puisque le paysage politique haïtien est marqué par une forte instabilité et la remise en cause périodique de la démocratie. Dans ces conditions, l'exode rural apparaît pour beaucoup comme la seule échappatoire à la misère collective.

La population urbaine augmente et représente 28 % de la population totale. Elle se concentre à Port-au-Prince, qui accueille 56 % des urbains. Quête de travail, espoir de vivre mieux, de bénéficier du confort, de scolariser les enfants, les raisons de quitter les campagnes sont multiples. Cet exode rural vers la capitale s'accélère à chaque poussée de crise économique et de misère. Ainsi, avec 2,5 millions d'habitants et 90 % des investissements et des emplois tertiaires, la région urbaine de Port-au-Prince présente toutes les caractéristiques d'une macrocéphalie urbaine.

À une échelle différente, les migrations intérieures se portent aussi vers les villes moyennes qui bordent le golfe de la Gonave. À ces migrations vers les pôles urbains, s'ajoutent des migrations en nappe qui tendent à se fixer sur les zones côtières qui représentent des écotones de survie, des terres attractives aux multiples activités.

LES LITTORAUX : DES TERRITOIRES DE SURVIE

Les côtes du golfe de la Gonave sont sableuses et coralliennes le long de la côte des Arcadins avec de minces cordons de mangrove. Le long du canal du Sud, mangroves et plages ceinturées de récifs coralliens se partagent les formes côtières jusqu'à Anse-à-Veau. À l'ouest, de petites falaises, puis la mangrove, occupent la baie des Barradères.

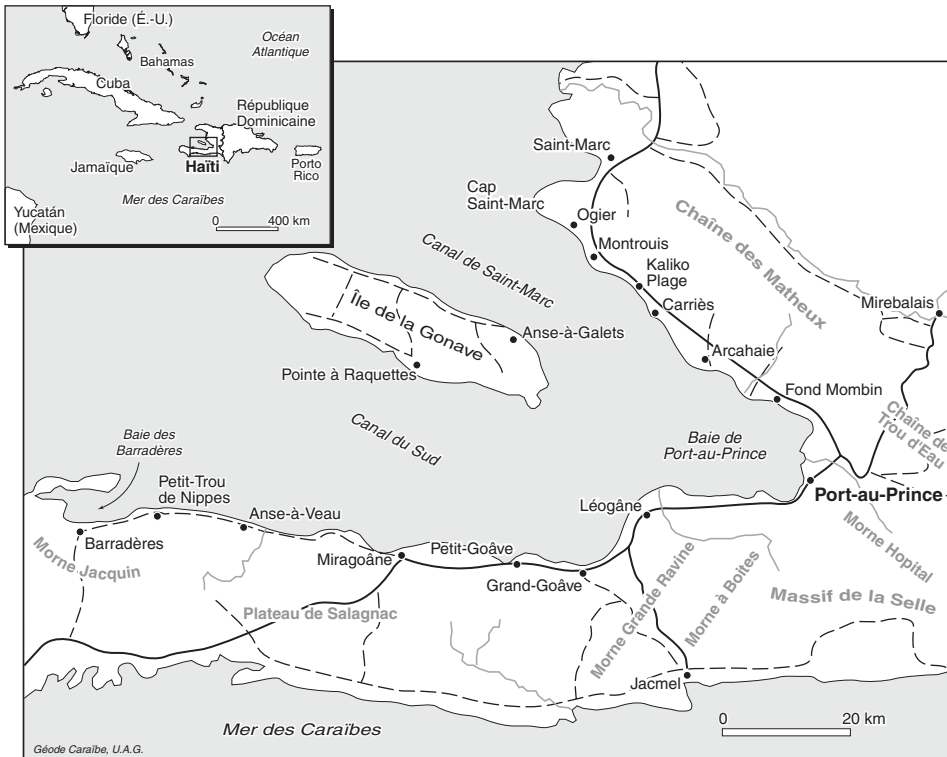
La baie de Port-au-Prince est un littoral d'accumulation constitué de mangroves et de petits deltas au débouché des rivières. L'agglomération occupe la partie méridionale de la baie.

Ces littoraux de la Gonave, fortement accaparés et territorialisés, constituent des espaces de survie qui permettent de répondre aux préoccupations fondamentales : se nourrir et se loger.

La pêche de subsistance domine

L'activité de pêche est diffuse le long des côtes du canal Saint-Marc et du canal du Sud. Traditionnellement, les barques à voile et les pirogues pratiquent la pêche côtière dans les mangroves et sur les récifs qui bordent la côte des Arcadins, de l'île de la Gonave et du canal du Sud, le plateau continental est peu étendu. L'isobathe des 200 mètres se situe souvent à moins de 300 mètres du rivage. Il s'agit d'une pêche vivrière dont le surplus est vendu aux populations locales et parfois exporté vers les centres urbains de Port-au-Prince, de Léogâne ou de Miragoâne (figure 1).

Figure 1 Le golfe de la Gonave et la baie de Port-au-Prince, Haïti



Les canots sont rarement propulsés par des moteurs et, le plus souvent, les pêcheurs utilisent les rames et la voile. Les barques à fond plat (corallins) de quatre à six mètres de long et les canots à quille de cinq à huit mètres, construits en bois, s'aventurent parfois sur les cayes, hauts-fonds coralliens qui émergent dans la baie de Port-au-Prince. Les techniques de pêche sont limitées par les faibles moyens financiers. On pratique la pêche à la senne, au filet maillant, à la ligne et à la nasse. Les filets confectionnés par le pêcheur dépassent rarement une centaine de mètres. De même, les nasses sont encore fabriquées en bambou.

Les pirogues de petite taille ne dépassent guère les quatre mètres. Il s'agit d'un simple tronc creusé qui n'est pas rehaussé de bordés. La pénurie d'arbres de grandes dimensions qui affecte la République d'Haïti explique cette taille modeste et le profil des pirogues qui peut présenter des courbures.

Les pirogues constituent le tiers de la flottille de pêche sur la côte des Arcadins, alors qu'à partir de Miragoâne les pirogues dominent pour représenter la totalité des embarcations de pêche de la baie des Barradères.

Ces pirogues propulsées par de mauvaises pagaies sont dirigées par un seul homme, rarement deux. L'absence de plat-bord ne rend possible que les sorties par mer calme aux premières heures de la journée et cela, pendant 120 à 150 jours par an. Ces pêcheurs exploitent uniquement les bras de mangrove et les récifs coralliens littoraux. Ils pratiquent la pêche à la ligne, à la nasse, au petit filet et surtout la pêche sous-marine à l'aide de fusils à harpon de fabrication artisanale.

En raison de la surexploitation des fonds et des faibles moyens de propulsion, les communautés de pêcheurs les plus importantes ne se localisent pas à Port-au-Prince, mais à l'ouest du canal de Saint-Marc (Arcahaie, Ogier) et le long du canal du Sud (on compte entre 25 et 30 000 pêcheurs à Haïti).

Nous avons dénombré ainsi plus de 50 barques à voile et autant de pirogues à Léogâne, Grand-Goâve, Petit-Goâve et Miragoâne, une vingtaine de barques et une cinquantaine de pirogues à Anse-à-Veau et à Grand-Boucan. Nous estimons que la baie des Barradères accueille une flottille de 150 pirogues. Cette zone attire aussi des pêcheurs saisonniers originaires des Cayes, ville située sur le littoral méridional d'Haïti et de Jérémie, située à 80 kilomètres des Barradères.

Les pêcheries Simon, qui sont basées au quartier Carrefour au sud-ouest de Port-au-Prince, constituent la seule unité importante forte de 8 bateaux de 10 à 20 mètres qui pêchent en partie sur des dispositifs de concentration du poisson. Deux navires de la flottille appartiennent à une société martiniquaise qui exploite en participation des ligneurs de 15 à 20 mètres en défiscalisation. Les pêcheries Simon possèdent aussi 17 glacières réparties entre Jérémie et les Cayes. Elles sont approvisionnées par les bateaux de l'armement et par les pêcheurs côtiers. Deux navires congélateurs collectent les glacières. Les espèces recherchées sont les espadons, les marlins, les langoustes et les lambis. Cet armement commence à installer des dispositifs de concentration de poisson à l'ouest de l'île et dans les eaux cubaines. Cependant, le gros du chiffre d'affaires correspond au négoce des produits de la mer avec l'étranger par l'importation de poisson à bas prix pour le marché local et l'exportation, vers Cuba et Saint-Domingue, d'espadons, de marlins, de thons, de lambis et de langoustes pour les clientèles touristiques.

De l'agriculture à la destruction des mangroves

L'agriculture ne présente pas de formes d'utilisation du littoral spécifiques, mais des dynamismes différents marquent les paysages et opposent les régions côtières du canal du Sud et du canal de Saint-Marc. En effet, le long de la côte des Arcadins, l'agriculture est inexistante, du fait de la position d'abri imposée par la chaîne des Matheux et par la forte érosion des sols. Seule la région d'Arcahaie connaît une petite activité de jardins et surtout des plantations de canne à sucre. De même, la région des Sources Puantes, composée de mangroves et de savanes, n'est valorisée que par une petite activité d'élevage extensif.

Au contraire, de Léogâne à Miragoâne, les plaines littorales sont larges et accueillent une forte population rurale et agricole. Les petits paysans exploitent en général moins de cinq hectares et cultivent des jardins créoles en mélangeant les espèces au sol (ignames, dachines, haricots et manioc), les arbustes (bananiers, pois d'angole) et les arbres (manguiers, arbres à pain, agrumes). De petites surfaces plantées en canne à sucre et en cocotiers complètent ces jardins. De même, le petit élevage de porcs, de caprins, d'ovins et de mulets est développé.

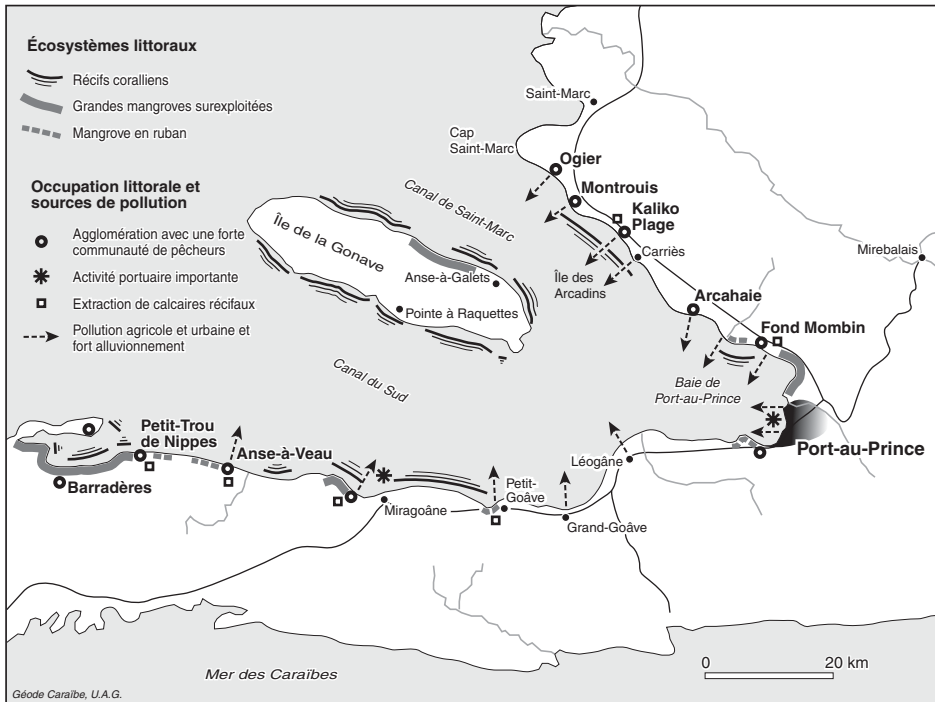
Ce paysage agraire très densément peuplé connaît une certaine extension à l'ouest de Miragoâne du fait des sols karstiques. On le retrouve de nouveau dans sa plénitude dans la plaine de Barradères.

L'exploitation de la mangrove (figure 2) prend toute son ampleur sur les grandes étendues de mangroves qui bordent le littoral du canal du Sud. Les mangroves alluvionnaires y sont nombreuses et étendues (cinq kilomètres de long sur un de large à Miragoâne, dix kilomètres de long sur un de large en fond de baie des Barradères). La mangrove composée de *Rhisophora mangles* est coupée régulièrement, de sorte qu'elle ne dépasse pas les deux ou trois mètres de hauteur. Les palétuviers coupés servent de gaules et de poteaux pour la construction. D'autres sont brûlés pour fabriquer du charbon de bois. Les forêts sèches littorales subissent le même sort et certaines zones arbustives ne dépassent pas trois mètres de hauteur. Ailleurs le long de la côte des Arcadins et à l'Ouest de Port-au-Prince, les nouveaux occupants tentent d'exonder les petites mangroves accréionnaires pour y développer l'agriculture ou l'élevage et pour y construire des maisons ou des hôtels (sortie de Carrefour au sud-est de Port-au-Prince).

Les activités d'extraction

L'extraction de matériaux de construction constitue aussi un secteur important des économies littorales. Le sable des plages est ainsi exploité pour la construction, de même que les blocs de corail ramassés sur les plages. Cependant, ces modes d'extraction traditionnelle ne conduisent pas à des prélèvements massifs. À l'ouest de Miragoâne et jusqu'à Petit-trou de Nippes, les villageois exploitent des carrières dans les falaises mortes des anciens récifs soulevés. Les matériaux extraits sont des blocs qui servent à la construction des dalles d'habitations et des murs. Le reste est réduit à l'état de sable. Sable et blocs de corail sont utilisés localement pour la construction, le reste est expédié par bateaux et camions vers Port-au-Prince. Il s'agit d'exploitations familiales. Le long de la côte des Arcadins, l'extraction de matériaux se fait dans des carrières de grandes dimensions pour alimenter la capitale.

Figure 2 Les écosystèmes menacés du golfe de la Gonave, Haïti



LE GOLFE DE LA GONAVE, UN ESPACE ÉCONOMIQUE PRIVILÉGIÉ POUR LE DÉSENCLAVEMENT INSULAIRE

Le golfe de la Gonave constitue la zone de desserrement économique de Port-au-Prince et occupe ainsi une position clé dans la structuration de l'espace haïtien.

L'activité de cabotage et de transport maritime international

Port-au-Prince est le principal port d'Haïti malgré un trafic modeste. Le port international est situé au nord-ouest du centre des affaires et s'étend sur 18 hectares. Il comprend deux appontements de 1250 mètres, deux plates-formes RO-RO, un quai pour les bateaux de croisière et enfin deux hangars et deux aires de stockage. La dalle à conteneurs se situe au nord.

Le terminal des Varreux construit en 1980 permet de recevoir des produits en vrac et des produits pétroliers (Murat, 2001). Enfin, le terminal de Thor (Carrefour), construit en 1930, est spécialisé dans les produits pétroliers. Deux zones de stockage et à vocation industrielle accompagnent la fonction portuaire traditionnelle; d'une part, la zone industrielle située entre le port international et la cité Soleil et, d'autre part, le centre de stockage des hydrocarbures à Carrefour.

Miragoâne accueille aussi des petits cargos de 30 000 à 50 000 tonnes provenant de Miami et de Cuba.

L'activité de cabotage est une activité importante en Haïti, même si les tonnages transportés sont modestes. Elle est essentiellement assurée par des bateaux en bois non pontés de 20 mètres et naviguant à la voile. Parfois, deux moteurs hors-bord de 50 chevaux facilitent les manœuvres d'accostage. Ces embarcations sont construites dans de petits chantiers navals en bordure d'estuaires.

Cette flotte est aussi renforcée par les barques de pêche (de 4 à 6 mètres) qui transportent des mangues, des bananes, des passagers et parfois les uns et les autres... L'importance du cabotage s'explique par la faiblesse du réseau routier et par la présence de l'île de la Gonave qui occupe le centre du golfe. Port-au-Prince est ainsi le principal port de cabotage de la République avec le wharf de la Saline situé au nord du port international. Il accueille le cabotage à voile et à moteur pour la ligne Port-au-Prince/Jérémie. Le wharf de la cité Soleil est destiné au cabotage à voile en provenance des villes côtières et de l'île de la Gonave.

Cette activité de cabotage est aussi très répandue le long du canal du Sud, le réseau routier étant impraticable à la saison des pluies, même pour les fameux « tap tap », ces gros camions américains abondamment décorés qui transportent marchandises et personnes. Les embarcations rallient les différents ports du canal du Sud vers l'ouest (Pestel ou Jérémie), mais aussi vers Miragoâne, Port-au-Prince et l'île de la Gonave. Le long de la côte des Arcadins, le cabotage est plus concentré (Arcahaie et Carriès) et ne dessert que l'île de la Gonave.

Ces activités de cabotage (transport de marchandises et de passagers) se doublent du trafic de contrebande. Miragoâne passe ainsi pour le principal point d'entrée en fraude des produits de biens d'équipement provenant de Floride.

À l'ouest de l'Anse-à-Veau, le trafic de la cocaïne domine. Les narcotrafiquants profitent de la faiblesse des réseaux de communications et de la pauvreté de la population locale pour se livrer au trafic en y intégrant des populations littorales qui bénéficient de certaines retombées financières pour acheter des moteurs pour les barques ou des groupes électrogènes. Une agglomération éclairée signe ainsi sa participation active au narcotrafic.

En l'attente des touristes et de la reprise des loisirs

Les littoraux de l'est de la côte des Arcadins connaissent, depuis les années 1960, une occupation touristique et de loisirs. Les plages et l'arrière-côte situées entre Luly et Ogier sont ainsi accaparées par la bourgeoisie haïtienne qui a suivi dans les années 1960 l'exemple de la famille Duvalier, dont la villa « pied dans l'eau » fut construite à Carriès. Depuis, ce mouvement se poursuit, de sorte qu'il est difficile de voir la mer entre Carriès et Kaliko-Plage. Les hauts murs se succèdent, délimitant des parcelles construites ou en attente de l'être. Chaque mur se poursuit en mer, protégeant des plages privées. Ce littoral se structure aussi autour d'hôtels et constitue la seconde concentration hôtelière après l'ensemble Port-au-Prince/Pétionville. En effet, la côte des Arcadins présente des atouts, la zone touristique étant située à 70 kilomètres de l'aéroport international, par une bonne route. De plus, sa position d'abri assure un ensoleillement maximal et un plan d'eau calme.

Cette hôtellerie est familiale et de petite dimension. Seul le Club Méditerranée a ouvert un village à Ogier en 1980. Il est actuellement fermé.

Le « Kiona Beach Hotel » a été le précurseur en 1963. De conception moderne à l'époque, constitué de bungalows séparés (40 chambres), il entoure une petite plage privée. Aujourd'hui, il ne respecte plus les normes internationales de par la faiblesse du confort et l'absence d'activités nautiques. Il accueille surtout la bourgeoisie locale et les Haïtiens de la diaspora. On compte une dizaine d'hôtels de ce type, dispersés sur une vingtaine de kilomètres de côte. Le « Vieux Moulin » est de conception plus récente (1985). Il se compose de deux bâtiments à l'architecture créole soignée qui abritent 70 chambres. Un restaurant, une salle climatisée pour 80 personnes, une piscine et une plage privée complètent l'ensemble. Cette coquille hôtelière vit aussi en quasi-autarcie avec son groupe électrogène, son système de traitement des eaux, une centaine d'employés et 18 gardiens armés... L'harmonie des lieux, la qualité des œuvres d'art haïtien en font le seul hôtel de niveau international. Cependant, l'établissement n'accueille que quelques dizaines de touristes internationaux, du fait des tensions politiques intérieures.

Ainsi, les activités maritimes et purement littorales (pêche, trafic maritime, tourisme et loisirs balnéaires) restent finalement ponctuelles et de faible intensité. Cependant, ces activités génèrent des atteintes graves aux milieux littoraux, très sensibles. Les activités extractives et agricoles accentuent ces processus de déstabilisation des milieux et des sociétés.

LA LITTORALISATION GÉNÉRATRICE DE CONFLITS

Les zones côtières haïtiennes, comme d'ailleurs les autres littoraux de la Caraïbe, sont fragiles et connaissent depuis le XVI^e siècle des mutations qui s'accroissent. Les formes de déséquilibre l'emportent du fait de la forte érosion des pentes qui s'accroît avec la misère et les mauvaises pratiques culturelles. L'extrême pauvreté génère aussi son lot de conflits, car les sociétés ne maîtrisent plus leurs territoires.

LA DÉGRADATION DES ÉCOSYSTÈMES LITTORAUX

L'inégalité économique est dans un rapport de 1 à 50 entre les PNB par habitant d'Haïti et des États-Unis. Cette faiblesse économique est liée à la faible productivité agricole, à l'absence de matières premières et d'industries et à l'instabilité des différents régimes politiques. La société repose sur une majorité de pauvres. Dans ces conditions le rapport à l'environnement est très différent de celui que l'on trouve dans le reste des Antilles à niveau de vie plus élevé.

Pour le Haïtien, le milieu est un moyen de production qui peut être utilisé dans l'immédiat. C'est ce milieu dans sa globalité qui est alors exploité; le sous-sol pour la construction, le sol quand il existe pour l'agriculture, les arbres pour le charbon de bois ou les poteaux de construction et, quand la faim persiste, les eaux littorales. Il n'existe aucune limite à l'exploitation des écosystèmes. La misère se vit à l'instant. L'idée de protection durable n'a pas de sens en période de crise.

Les pressions exercées par les populations littorales sont diverses et d'intensité variée. Ces atteintes aux milieux littoraux et marins augmentent et couvrent des étendues croissantes.

L'envasement des littoraux

Les littoraux haïtiens subissent actuellement une hypersédimentation par les sédiments arrachés après l'érosion des versants, qui recouvrent les récifs coralliens et les fonds de baies.

En effet, les polypes de corail ont besoin d'une eau oxygénée et claire pour se développer; or ces deux conditions deviennent rares à proximité des côtes haïtiennes. La sous-nutrition pousse les agriculteurs à utiliser de mauvaises pratiques culturales. Les brûlis excessifs, les cultures sur forte pente, l'absence d'amendement qui poussent l'agriculteur à rechercher de nouvelles terres sont autant de pratiques favorisant l'érosion des sols.

Ces pratiques se poursuivent alors même que le sol a complètement disparu. Ainsi, sur le versant méridional de la chaîne des Matheux (figure 1), les brûlis sont encore utilisés... L'érosion des sols alimente des dépôts alluvionnaires au débouché des rivières. Ils construisent des plaines de niveau de base qui ennoient les pieds des mornes côtiers. Parfois, la mangrove s'y implante (Sources Puantes et Rivière Grise au nord de la baie de Port-au-Prince, baie des Barradères). Dans la baie de Port-au-Prince, les sédiments d'origine terrigène tapissent les fonds marins sur une épaisseur de 20 mètres (Claude, 1999).

Ces phénomènes sont renforcés en période de pluies, lorsque les précipitations durent longtemps et sont de forte intensité. Les dérives littorales et les alizés exposent également davantage certains sites, comme les fonds de baies, dont les eaux gardent une couleur bistre alors même que le carême est sec, comme ce fut le cas de mars à avril 2001.

L'exploitation des carrières de calcaire en Haïti génère aussi des panaches de turbidité qui affectent les colonies de coraux (figure 2).

Enfin, les villes produisent des effluents qui, outre le fait qu'ils contiennent des agents polluants nocifs, constituent aussi des panaches épais. Ainsi, en fin de matinée, de telles eaux turbides entourent la Pointe de Carrefour, à Port-au-Prince.

La pollution des eaux littorales

Les pollutions d'origine terrestre sont les plus nombreuses. Les pollutions urbaines et industrielles sont souvent irrémédiables pour les écosystèmes littoraux fragiles comme les mangroves et les récifs coralliens. Elles sont liées à des fuites industrielles, aux infiltrations d'eau dans les sols qui gagnent ensuite les rivières littorales, au lessivage des sites de traitement des hydrocarbures, aux décharges d'ordures (Truitier, au nord de Port-au-Prince). De même, le lessivage des routes entraîne une forte pollution par les minéraux lourds (plomb, vanadium).

Si ces pollutions urbaines ou agricoles sont nombreuses et dangereuses, elles sont souvent peu visibles. Il n'en est pas de même des pollutions par des déchets domestiques; ainsi à Port-au-Prince, les premiers mètres du rivage sont couverts de détritrus. De même, les eaux peu profondes sont lourdes, grasses et encombrées de résidus de toutes sortes. À ces agressions visuelles, s'ajoutent les odeurs

nauséabondes. Les effets de site comme les fonds de baie, le débouché des rivières, les fronts de mer urbain ou industriels sont aussi très importants et renforcent les impacts de la pollution.

La surexploitation des eaux côtières

Les zones coralliennes et les écosystèmes associés sont riches et abritent de nombreuses espèces halieutiques. Ces récifs, véritables oasis de vie, contrastent avec les espaces pélagiques relativement pauvres. Si la Caraïbe ne figure pas parmi les grandes régions de pêche, les récifs concentrent plus de 80 % de l'effort de pêche. En effet, les pêcheurs insulaires ne fréquentent que les eaux littorales, souvent par manque de moyens et de réelles connaissances nautiques.

Nous l'avons déjà dit, les pêches haïtiennes restent peu dynamiques du fait des faibles moyens technologiques. Les pirogues et les canots ne fréquentent que les eaux littorales et infralittorales qui sont surexploitées, ce qui explique en partie les faibles rendements (trois à quatre kilogrammes par sortie et par unité).

Ce cercle vicieux du système halieutique (petites embarcations, forte prédation des eaux côtières, faible rendement par effort de pêche) entraîne une faible rentabilité et ne permet pas de dégager un bénéfice suffisant pour une éventuelle modernisation (Chaussade, 1999 et Breuil, 1999). La pluri-activité est donc nécessaire et se porte alors souvent vers l'exploitation d'autres écotones littorales comme les mangroves, l'exploitation des carrières littorales ou les trafics de toute sorte.

Enfin, l'indigence du réseau routier et l'absence de moyens modernes de conservation du poisson empêchent un bon approvisionnement de l'intérieur de l'île. Cette production halieutique est ainsi mal écoulee et, si elle reste faible, connaît tout de même des difficultés de vente qui renforcent ainsi le dysfonctionnement du système halieutique.

Enfin, les espèces pélagiques océaniques (carangues, thonidés, espadons, marlins) sont malheureusement considérées comme des espèces de second choix et vendues séchées et salées sur les marchés (Breuil, 1999).

Les phénomènes de surpêche sont fréquents et l'appauvrissement des fonds renforce la migration saisonnière des pêcheurs qui déplacent le processus de surpêche sur de nouveaux espaces halieutiques, par sauts de puce successifs. Depuis une vingtaine d'années, la crise agricole étant persistante, des paysans se sont aussi tournés vers la pêche. Souvent très pauvres, ils naviguent à la pagaie sur des pirogues longues de trois à quatre mètres et non rehaussées de bordés. Certaines ne sont même pas droites... Dans ces conditions, ils ne fréquentent eux aussi que les fonds proches du littoral. L'instabilité des embarcations limite aussi les moyens de capture. On y pêche à la ligne, à la petite nasse en bambou de type « tombé lévé », au narguilé et en apnée avec des fusils à harpon de fortune.

Les pratiques de pêche sont aussi souvent mauvaises. Ainsi, sur la côte des Arcadins, les culs de sennes de plage ont un maillage de 3 cm en maille étirée. Dans ces conditions, les espèces juvéniles ont peu de chances de s'échapper.

La recherche d'espèces spécifiques constitue aussi une forme de mauvaise pratique halieutique. Ainsi, on surexploite les lambis et les langoustes afin d'alimenter le négoce à l'exportation. En effet, à Haïti, les sociétés d'exportation de poissons valorisent surtout les prises de langoustes. Elles font alors l'objet de captures importantes de la part des pêcheurs qui tentent de sortir de l'économie de subsistance.

Finalement, les effets de la surpêche et des mauvaises pratiques entraînent une diminution des prises par pêcheur qui s'élèvent à 3 kilogrammes par sortie en mer. Surtout, la taille des espèces pêchées diminue et les captures de juvéniles augmentent, ce qui compromet le repeuplement. De fait, le long du canal du Sud, les plages sont couvertes de coquilles de lambis juvéniles dont les tailles sont comprises entre 5 et 10 centimètres : ils n'ont donc pas atteint l'âge de la reproduction.

LES LITTORALISATIONS ET LEURS RÉPERCUSSIONS SPATIALES

Ainsi, les littoraux captent des activités de survie et deviennent le lieu de conflits multiples d'ordre sociétal ou écologique. Quelles sont les processus d'accaparement, les logiques spatiales qui animent ces écotones côtiers?

L'attraction des zones côtières

Les zones côtières attirent, et cette descente des mornes est celle de paysans qui fuient les fortes pentes érodées et épuisées pour s'installer sur les bordures littorales, au détriment des populations autochtones. Ces paysans déracinés surexploitent ces milieux qu'ils ne connaissent pas et qui ne sont pour eux que des écotones de transit avant de continuer leur exode vers la ville. Ces acteurs exogènes sont une source de conflits avec les populations littorales anciennes qui se sentent submergées par les nouveaux migrants. Ce phénomène est aujourd'hui accentué par le fort accroissement naturel de ces nouvelles populations.

Sur la côte Sud, la baie des Barradères, située à 250 kilomètres de Port-au-Prince, reste relativement préservée. La plaine littorale connaît cependant une forte croissance de population et accueille 60 000 habitants qui vivent essentiellement de l'agriculture. Les fonds coralliens de la baie sont préservés, car ils sont éloignés des pollutions urbaines. Les mangroves filtrent les eaux de ruissellement et les eaux de la baie restent cristallines. Cependant, des signes de dégradation apparaissent. Le trop grand nombre de pêcheurs, dont beaucoup de saisonniers, entraîne une surexploitation des ressources halieutiques.

À Miragoâne, située à 100 kilomètres de la capitale, la descente des mornes est visible dans la ville en plein essor, dans la plaine surpeuplée comme dans les quartiers de pêcheurs traditionnels qui s'étendaient en février 2001 sur plus de deux kilomètres à l'ouest de Miragoâne, entre la piste et la mer.

Le nombre de pêcheurs s'accroît fortement, répondant ainsi à la demande en produits halieutiques par la population agglomérée en forte augmentation. Les nouveaux pêcheurs contribuent à la surexploitation des fonds. La pollution générée par cette nouvelle population urbaine et périurbaine porte bien entendu atteinte

aux récifs frangeants. Enfin la mangrove, qui occupe plusieurs centaines d'hectares, est exploitée, coupée et brûlée pour la fabrication du charbon de bois. Dans ces conditions, les écosystèmes coralliens, récifs frangeants et platures, ainsi que les écosystèmes associés sont en état de rhexistasie avancée. On observe les mêmes dynamiques d'installation sur le littoral à Petite-Rivière-de-Nippes, où les petites cases longent la piste parallèle à la mer sur trois kilomètres. Au delà, les fondations des futures cases sont déjà délimitées.

Enfin, à Port-au-Prince, ce phénomène d'occupation de la côte par des activités autres que littorales (commerces, boulevard de bord de mer, quartiers populaires) est généralisé. De part et d'autre de l'agglomération de Port-au-Prince, les récifs coralliens sont morts et à peine discernables sous les eaux saturées de polluants.

Cette descente des mornes est pernicieuse, car les littoraux sont occupés par des activités qui pourraient être implantées en retrait (quartier populaire, stockage du charbon de bois, fabrication de balustres en ciment...).

En réaction à ces nouveaux venus très prédateurs, les populations littorales traditionnelles revendiquent des mesures de protection. Ces pêcheurs ont conscience de la dégradation, parce qu'ils peuvent comparer la rentabilité des lieux de pêche sur une longue durée.

Les responsables de l'administration sont aussi conscients des problèmes environnementaux, mais la faiblesse des moyens financiers des administrations, le fort clientélisme politique et surtout l'absence d'État empêche toute volonté de faire de la protection de l'environnement côtier une priorité de la nation. La loi des 100 pas du Roi, reprise par le code Duvalier (loi sur les domaines du 22 septembre 1964) et entérinée par les gouvernements successifs, interdit en principe la construction le long du littoral qui relève du régime de la concession. Ainsi, les articles deux et trois du *Journal Officiel* du 24 septembre 1964 stipulent que le domaine national qui est inaliénable se compose, entre autres, des lais et relais de la mer, des rivages, ports et rades, îles et îlots. L'article cinq établit le loyer ou le fermage annuel à payer par les occupants de toutes les propriétés du Domaine Privé de l'État. L'article quinze affirme l'autorité de l'État, qui peut reprendre possession de la propriété fermée ou louée. L'expropriation est donc possible, mais souvent difficile à mettre en œuvre. Ainsi, les expropriations envisageables avec les populations des quartiers populaires sont politiquement plus difficiles à imposer dans le cas des riches constructions qui accaparent la côte des Arcadins.

Ces processus d'accaparement du littoral connaissent toujours une forte dynamique qui ne semble pas devoir être remise en cause dans les années à venir. Les régions côtières attirent encore de nouveaux migrants et, surtout, elles connaissent un fort excédent naturel du fait de la forte natalité. L'instabilité politique actuelle contribue également au renforcement des pôles urbains littoraux. Aussi les prélèvements excessifs et les conflits d'usage du littoral qui en découlent risquent-ils de s'aggraver. L'absence d'État compromet une hypothétique restauration des milieux. D'une rive à l'autre du golfe de la Gonave, les situations divergent.

L'OPPOSITION FONCTIONNELLE DES FAÇADES

Loin de constituer une unité paysagère et écologique, le golfe de la Gonave offre de nombreux contrastes.

DES PAYSAGES CONTRASTÉS

Les côtes du canal de Saint-Marc, du canal du Sud et de la baie de Port-au-Prince se font face à quelques dizaines de kilomètres seulement et pourtant tout les oppose (figure 1).

La part de la nature

La côte des Arcadins est rectiligne dans son ensemble et irrégulière dans son tracé avec des anses, celles d'Arcahaie, de Fond Mombin, de Kaliko-plage, et des avancées correspondant à des cônes de déjection, à Arcahaie ou à Ogier. La chaîne calcaire des Matheux, qui culmine à 1580 mètres au nord-ouest et à 1260 mètres au sud-est, l'abrite des alizés du nord-est. Sur la moitié nord de cette côte, la plaine littorale est étroite, de sorte qu'entre Carriès et Montrouis, la montagne tombe littéralement dans la mer. Le climat est aride et la sécheresse, en carême, est totale.

Les bassins versants, par l'action conjuguée de l'érosion anthropique et de l'aridité, sont totalement dénudés et le sol a complètement disparu. La pratique du brûlis par les éleveurs accélère le processus érosif et empêche la reprise du couvert végétal. Ce littoral est bordé de petits récifs coralliens au large de Fond Mombin et entre Kyona-Plage et Moulin-sur-Mer. Les mangroves accrétionnaires sont peu étendues. Elles se développent au débouché des cinq cours d'eau qui se jettent sur ce littoral.

Les côtes qui bordent le canal du Sud sont aussi rectilignes dans leur ensemble, avec cependant des échancrures plus marquées comme la baie de Grand-Goâve et de Petit-Goâve, la baie de Miragoâne et la baie des Barradères. Les reliefs sont moins élevés (800 mètres sur le plateau de Salagnac, 1318 mètres au Morne Grande-Ravine, 900 à 1268 mètres au Morne-à-Boites) et ils sont suffisamment éloignés de la mer pour permettre ici le développement de plaines littorales. Celles-ci ont une dizaine de kilomètres de profondeur à Léogane et de trois à cinq à Grand-Goâve, Miragoâne et Barradère. Ces mornes retiennent les précipitations et les rivières pérennes sont nombreuses, sauf en zone calcaire. Ce littoral est boisé et très cultivé, même en région sédimentaire comme à Petit-Trou de Nippes ou à Anse-à-Veau. Les petites parcelles cultivées mitent la végétation arbustive clairsemée. Sur les hauteurs de Pays Perdu et du Morne Jacquin (920 mètres) situés au sud de Barradère, subsiste encore une forêt de grands arbres. Sur le littoral, les mangroves sont étendues et tapissent les fonds de baies, parfois sur plusieurs kilomètres (figure 2).

Le fond de la baie de Port-au-Prince enfin s'individualise par sa platitude, qui pose parfois le problème d'écoulement des eaux de surface, et par son intense anthropisation. On opposera ici le nord de la baie bordée de mangroves, colonisant les avancées récentes du littoral liée à la forte érosion des sols, au sud de celle-ci, complètement aménagé et saturé par la présence de la capitale. Le nord de la baie est abrité par la chaîne de Trou d'Eau, alors que le sud de l'agglomération,

surplombé par des reliefs importants (Morne Hôpital), est relativement arrosé et présente les caractères propres aux littoraux du canal du Sud.

Le rôle de l'Histoire

Découverte par Christophe Colomb le 6 décembre 1492, Hispaniola compte alors quelque 900 000 Arawaks ou Taïnos, vite décimés par la guerre de conquête, la mise en esclavage et la propagation des maladies. Dès 1503 arrivent donc les premiers esclaves africains. Mais les espagnols abandonnent, dès le milieu du XVI^e siècle, toute la partie ouest de l'île, pour se concentrer autour de Santo-Domingo, la capitale. Dans ces conditions, l'ouest de l'île déserté fera l'objet d'une lente réappropriation avec l'installation de flibustiers français dans l'île de la Tortue, tout d'abord, puis avec l'arrivée de boucaniers suivis de quelques cultivateurs une fois que la France aura, en 1697, par le traité de Ryswick, obtenu la possibilité de s'y établir durablement.

Les larges plaines qui bordent le canal du Sud connaissent alors très vite un début de développement agricole : une sucrerie est signalée dès 1680 dans la plaine de Léogâne. Cent ans plus tard, on y trouvera 80 sucreries et des caféteries sur les versants. À la même époque, Moreau de Saint-Méry note la pauvreté de la partie occidentale du canal du Sud et même, au début du XVIII^e siècle, la chute de sa population. À l'inverse, dès 1735, dans la région de Port-au-Prince, des travaux d'irrigation ont transformé les potentialités agricoles de 15 000 hectares où l'on comptait, en 1787, 118 grandes sucreries, de nombreuses petites et 173 caféteries sur les pentes, alors que l'Arcahaie, moins dynamique sur le plan agricole, ne possédait que 48 sucreries en plaine, 60 caféteries en montagne, 49 indigoteries et 25 cotonneries (Moreau de Saint-Méry, 1787). Ainsi à la fin du XVIII^e siècle, le sud est plus riche que le nord du golfe de la Gonave.

À l'indépendance, en 1804, une inversion des dynamiques régionales s'opère. La naissance de l'État haïtien s'accompagne d'une nouvelle hiérarchisation sociale du fait de l'appropriation des terres agricoles, du contrôle des circuits de commercialisation et de l'accaparement de l'appareil d'État (Anglade, 1982). Des groupes de puissants propriétaires terriens et commerçants importent et exportent le sucre, le café, le bois. Les différences s'accroissent alors, dans le sud, entre la partie occidentale qui n'accueille aucune ville portuaire importante et la partie orientale qui évolue en fait dans l'orbite de Port-au-Prince.

Ajoutons que les troubles révolutionnaires, puis ceux qui ont suivi l'indépendance, ont largement pénalisé les régions riveraines du canal du Sud et renforcé les oppositions. Dès 1799-1800, Toussaint Louverture puis le roi Christophe s'attaquent aux anciens libres, des affranchis de la période de la colonisation française qui tiennent le Sud, et poussent les nouveaux libres à enlever aux anciens libres le pouvoir qu'ils croyaient détenir. Plus tard entre 1843 et 1848, les révoltes de Léogane et les troubles sous le gouvernement Boyer trouvent leur justification dans ce face à face entre nouveaux et anciens libres, entre sud et nord. La piste qui rejoint Petite-Rivière de Nippes à Anse-à-Veau traverse des nécropoles qui témoignent de l'ampleur des massacres qui ont pénalisé ces régions et marqué leur déclin.

Pendant la dictature des Duvalier encore, les tontons macoutes ont continué de persécuter les descendants de colons et les mulâtres, entraînant le déclin des grandes familles commerçantes et, en conséquence, l'affaiblissement des petites villes portuaires qui bordent le canal du Sud. Ainsi à Anse-à-Veau, les maisons des mulâtres ont été détruites et leurs propriétaires pourchassés au début des années 1950. Au contraire, les investissements se sont portés vers la capitale et vers la côte résidentielle des Arcadins.

Port-au-Prince orchestre les oppositions littorales

Depuis l'installation française, l'axe Cap Haïtien/Port-au-Prince a toujours eu un rôle structurant. Le déclin du sud a cependant bénéficié à Port-au-Prince. À partir de l'occupation américaine en 1915, la primatialité de Port-au-Prince se trouve renforcée. La réorganisation de l'administration et des services publics, l'implantation de firmes américaines, la modernisation du port sont autant de marques de pouvoir et d'une volonté de centralisation de l'État. Les petites villes côtières déclinent, et les crises qui affectent la production du café et du sucre ne font que renforcer ce processus.

Cette importance de la capitale est aujourd'hui très forte : Port-au-Prince et son agglomération accueillent 2,5 millions d'habitants. On y trouve tous les organes du pouvoir, que ce soit en matière économique, financière, culturelle, administrative ou politique.

La pauvreté et les carences de l'État entretiennent finalement le phénomène. Si l'Arcahaie, la côte des Arcadins ainsi que la ville de Miragoâne sont reliées à Port-au-Prince par une route goudronnée, ailleurs les pistes sont les seuls axes de communications. Entre Petit-Trou-de-Nippes et Miragoâne, il existe une piste praticable en saison sèche, mais seuls les camions peuvent s'y aventurer en saison humide, et aucune route ne permet d'aller directement à Barradère. Pour y accéder, il faut ou passer par la mer ou se résigner à un long détour par les Cayes. Ces difficultés d'accès renforcent les phénomènes de périphéricité et expliquent une tradition d'émigration, vers Cuba au début du siècle dernier, vers les États-Unis et Port-au-Prince aujourd'hui.

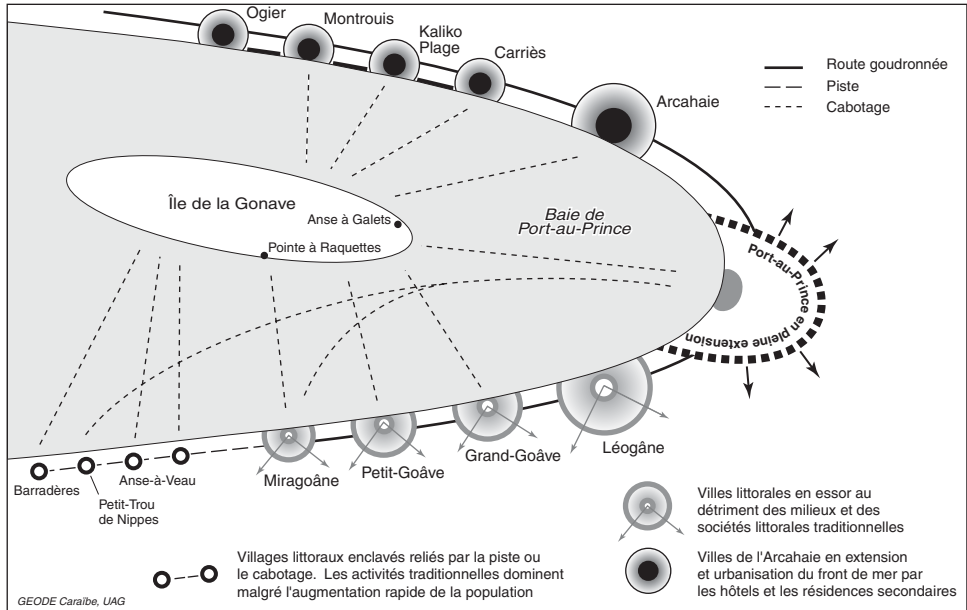
L'OPPOSITION DES FAÇADES

Le golfe de la Gonave est commandé par Port-au-Prince, capitale politique, administrative et économique du pays (figure 3). La ville attire et rayonne sur les littoraux du canal de Saint-Marc, du canal du Sud et sur l'île de la Gonave. Tout y converge : les liaisons de cabotage; les produits de la mer; les matériaux de construction tirés du substrat littoral; les hommes. Même les lieux les plus éloignés exportent vers Port-au-Prince les denrées à haute valeur ajoutée comme les lambis, les langoustes ou les espadons, mais aussi la cocaïne.

Ainsi les fonctions maritimes et littorales y sont les plus complètes, puisque Port-au-Prince concentre tous les équipements portuaires : le port à conteneurs; le terminal pétrolier; les wharfs réservés au cabotage; le mouillage de la flottille de pêche de l'entreprise Simon. La fonction commerciale et le stockage secondent

l'activité portuaire. Le grand marché de la Croix de Bossales jouxte ainsi le port international. Enfin, le renouveau de l'urbanisme s'attache à ouvrir le centre-ville sur la mer. Une vaste opération de mise en valeur du front d'eau est en cours. Les grandes places d'Italie et des Nations-Unies sont réaménagées, des quartiers littoraux sont détruits le long du boulevard H. Truman. Ce quartier accueille aussi les ambassades et certaines occupent le bord de mer (ambassade des États-Unis).

Figure 3 Les littoraux fonctionnels du golfe de la Gonave, Haïti



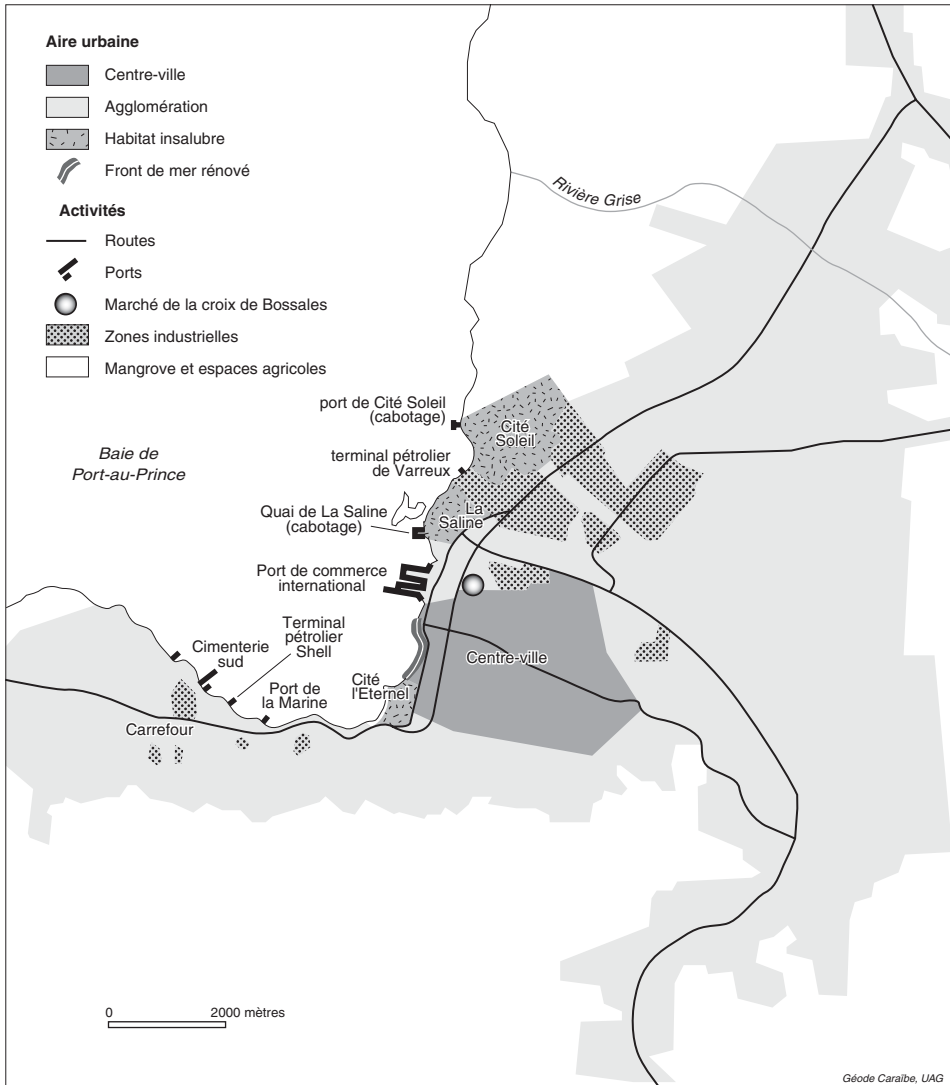
Le littoral de Port-au-Prince est très densément peuplé et bordé par des bidonvilles et des quartiers populaires comme la cité Soleil au nord de l'agglomération, les cités l'Éternel et Liberté au sud du centre des affaires et le quartier de Carrefour, situé à l'ouest (Godard, 1994). Les populations indigentes viennent notamment y chercher des terrains libres en vue de s'y installer. Mais cette urbanisation spontanée a pour effet, du même coup, d'empêcher une occupation rationnelle du bord de mer (figure 4).

Ces différents quartiers ne sont en fait pas desservis par des réseaux d'évacuation des effluents, ni par un service de ramassage des déchets. Dans ces conditions, la mer et les ravines sont perçues comme des espaces vacants où l'on peut jeter les résidus. Ces quartiers littoraux génèrent donc de très graves pollutions marines entraînant des retombées sur l'ensemble de la baie. À l'ouest de Carrefour, à l'opposé des bidonvilles, une zone résidentielle se développe en bord de mer avec quelques hôtels, dancings et grandes villas.

Miragoâne est un centre secondaire marqué par une forte littoralisation de ses activités. On y trouve le premier port de cabotage et un port secondaire pour le trafic international, avec un trafic maritime important, même s'il ne porte que sur

des tonnages limités. On y trouve aussi une forte concentration d'embarcations de pêche. C'est, enfin, un centre important, du fait de la rapide croissance de sa population sur une bande littorale étroite.

Figure 4 L'anthropisation du littoral de Port-au-Prince, Haïti



Ainsi, les littoraux des régions de Port-au-Prince et de Miragoâne sont submergés par les hommes sans avoir fait l'objet d'un aménagement réfléchi. Ce sont des espaces en marge que riches ou pauvres s'approprient, une interface qui sert les intérêts de la ville et de son pouvoir (figure 3).

La côte des Arcadins est, par opposition, un littoral confisqué, une périphérie annexée à la capitale. Les capitaux investis dans l'hôtellerie et la construction de maisons secondaires ont abouti à l'éviction des populations antérieurement établies qui se sont repliées dans les petites agglomérations d'Arcahaie et d'Ogier. Les pratiques littorales de pêche et de cabotage ne sont pas en compétition, pas plus que les activités touristiques qui restent peu développées. La proximité de la capitale explique en partie la concentration des flux à son avantage comme l'activité des grandes carrières, de la cimenterie de Cabaret et des moulins de Lafiteau.

Enfin, à l'ouest de Miragoâne, le littoral est délaissé, ouvert au trafic de la cocaïne, à l'exploitation irraisonnée des ressources halieutiques. Cette région mal contrôlée, en pleine poussée démographique, accroît la pression sur les écosystèmes littoraux. L'arrivée de pêcheurs saisonniers et de cultivateurs affamés qui se mettent à la pêche renforce les conflits d'usage avec les populations préétablies. De même, le narcotrafic génère des espaces de non-droit interdits aux populations riveraines. La pêche des espèces à haute valeur ajoutée comme le trafic de la cocaïne s'inscrivent également dans l'espace en relation avec le cœur de la République, Port-au-Prince.

LA NÉCESSAIRE GESTION INTÉGRÉE DES LITTORAUX

Le développement des activités sur le littoral du golfe de la Gonave est donc source de conflits écologiques et sociétaux qui sont étroitement liés. Cette zone, renforcée par la région urbaine de Port-au-Prince, est la plus dynamique et concentre les industries, les pouvoirs tertiaires et les ports. Une bonne gestion du littoral est par conséquent nécessaire, tout d'abord, pour rendre la salubrité aux quartiers littoraux par le traitement des eaux usées et la collecte des ordures ménagères.

Dans un contexte de malnutrition et parfois, pour les régions les plus occidentales, de sous-nutrition, la pêche représente une activité fondamentale à la fois comme complément alimentaire et comme possible apport de numéraire, par la vente de poisson à Port-au-Prince, principal centre de consommation de produits halieutiques. La reconstitution des stocks halieutiques est donc vitale.

Dans le contexte de l'insularité, le littoral est un espace particulier qui doit être libre d'occupations humaines n'ayant pas un lien fonctionnel avec la mer et ses activités. Deux ports importants, Port-au-Prince et Miragoâne, pourraient être des futurs pôles de développement industriels. Le long des littoraux urbains et touristiques, un certain desserrement des activités qui ne sont pas liées à la mer serait nécessaire pour le développement économique.

Enfin, la restauration paysagère est aussi très importante pour conserver la terre arable et limiter la trop forte sédimentation qui porte atteinte aux récifs coralliens, mais aussi pour rendre attrayante la région qui présente de gros atouts touristiques.

Des outils de gestion sont donc souhaitables, dont un schéma d'aménagement du littoral qui permettrait d'organiser à long terme la protection des milieux naturels contre les poussées de l'urbanisation.

Un schéma d'utilisation de la mer permettrait aussi de prendre en compte les formes d'aménagement, les sources et les rejets de polluants, ainsi que les formes d'utilisation et de territorialisation des espaces côtiers et marins. La mise en place de réserves biologiques, de zones de cantonnement de pêche, serait nécessaire afin de restaurer les écosystèmes halieutiques.

Ces plans d'aménagement devront prendre en compte l'ensemble de la zone côtière, des bassins versants à la mer, et s'articuler avec des schémas d'aménagement régionaux. Ils permettront alors de diminuer les oppositions entre les deux façades du golfe de la Gonave. Ils devront être accompagnés d'une sensibilisation des élus, des administrations et des populations riveraines à la fragilité des écosystèmes et à leur préservation dans le cadre d'une gestion intégrée des littoraux.

Ces schémas d'aménagement ne peuvent réellement aboutir que si Haïti connaît la stabilité politique et si l'État retrouve sa mission de gestionnaire du territoire. Actuellement, il existe des réserves naturelles comme celle de la baie de Caracol, située au nord-est (réserve biosphère de l'UNESCO). Cependant, l'absence de contrôles stricts et de mesures d'aides aux habitants de la zone côtière limite toute tentative de gestion.

CONCLUSION

Les littoraux haïtiens connaissent une forte augmentation du fait des populations provenant des zones rurales qui y convergent, mais aussi du simple accroissement naturel des migrants de la première génération. Ces accapareurs du littoral y voient un espace de survie. Les prélèvements sur les écosystèmes s'opèrent sans régulation et dans l'excès, entraînant les populations traditionnellement littorales vers les mêmes prélèvements abusifs s'ils désirent eux aussi survivre.

L'État ne joue pas son rôle et n'est pas relayé par les organismes internationaux qui traitent davantage les questions sociales et économiques. Or, dans le cas d'Haïti, on ne peut imaginer d'essor économique sans tentative de restauration des milieux naturels et, en particulier, des littoraux. Une politique de gestion intégrée devrait se mettre en place rapidement afin de restaurer les environnements côtiers. Cette gestion doit être globale, du bassin versant à la mer, mais aussi trans-sectorielle, prenant en compte à la fois l'agriculture, l'industrie, la pêche et l'habitat. Cette politique devra s'appuyer sur une importante formation à l'environnement des administrations comme des populations. Cette volonté de restauration des éléments primordiaux ne pourra cependant s'épanouir que si la misère s'atténue. Malheureusement, dans la situation actuelle, les processus de littoralisation marqués par des phénomènes d'accaparement et de régression des écosystèmes littoraux ne peuvent que se renforcer dans les années futures du fait de l'accroissement conjoint de l'instabilité politique, de la population littorale et de son degré de misère.

Finalement, les classiques conflits d'usage du littoral entre les différentes techniques de pêche pratiquées et entre pêcheurs et touristes sont ici peu nombreux comparés aux conflits d'usages liés aux acteurs exogènes de ces littoraux : les nouveaux migrants des mornes, la pollution, les apports terrigènes et la misère ambiante qui pénalise toute tentative de gestion durable et intégrée des littoraux.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGLADE, G. (1982) *Atlas critique d'Haïti*. Montréal, ERCE-CRC.
- BREUIL, C. (1999) Proposition de politique pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Rapport FAO.
- CHAUSSADE, J. (1999) Formes d'organisation et d'aménagement des activités halieutiques et aquacoles. Dans *L'espace littoral approche de géographie humaine*, Rennes, Presses Universitaires de Renne, pp. 71-108.
- CLAUDE, D. (1999) *La plaine du Cul-de-Sac. Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince*. Port-au-Prince, ouvrage collectif, Commission pour la commémoration du 250^e anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince, pp. 89-117.
- GODARD, H. (1994) *Port-au-Prince (1982-1992) : un système urbain à la dérive*. Paris, La documentation française (Coll. « Problème d'Amérique latine »), pp. 181-194.
- MOREAU DE SAINT-MÉRY, M.-L. (1958) [1787] *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*. Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer (sous la direction de B. Maurel & E. Taillemite), vol. 3.
- MURAT, C. (2001) Aménagement et gestion du littoral de Port-au-Prince. Travail d'Étude et de Recherche, Université des Antilles Guyane.